

La relation tangible-intangible au sein du Patrimoine mondial : un moteur de l'expérience touristique

15^{ème} séminaire
CHAIRE UNESCO "CULTURE, TOURISME DEVELOPPEMENT"
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - IREST

Mardi, 4 novembre 2025 de 9h à 13h
Salle 1, Centre Panthéon et en distanciel, 12 place du Panthéon, 75005 Paris



Transhumance sur le plateau du Larzac, Causses et Cévennes, Paysage Culturel de l'agropastoralisme méditerranéen, Mathieu CAUNES, CC BY-SA 3.0 via Wikimedia Commons

Ce séminaire sera consacré à l'analyse de la manière dont les différentes formes de patrimoine mondial – matériel et immatériel – peuvent entrer en dialogue au sein même – ou par le biais – de l'expérience touristique. On sait que, au-delà de l'opposition binaire suggérée par les titres des deux grandes conventions sur le patrimoine de l'UNESCO – celle de 1972 et celle de 2003 – le dialogue entre patrimoine matériel et immatériel est permanent. Le Critère (vi) de la Convention de 1972 permet d'inscrire des sites qui sont : « *directement ou matériellement associé(s) à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle* ». Réciproquement, la Convention de 2003 pour la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel (PCI) fait référence aux pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire, mais aussi aux « *instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont*

associés », en mettant ainsi l'accent sur le lien entre matériel et immatériel. Elle reconnaît également, au titre des catégories de PCI, « *les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel* », dont l'indissociable matérialisation a été souvent soulignée. Cette articulation entre patrimoine mondial matériel et patrimoine culturel immatériel soulève des enjeux essentiels pour penser l'expérience touristique : comment intégrer les savoir-faire, récits, pratiques vivantes et formes d'hospitalité dans la valorisation des sites ? Comment le PCI peut-il devenir un vecteur d'ancrage, de sens et de rencontre pour les visiteurs ? Comment les croisements entre éléments matériels et immatériels peuvent-ils répondre aux enjeux d'un tourisme durable ? Quel est le rôle des détenteurs du PCI dans la co-construction de ces expériences touristiques ? Quelles tensions cette mise en tourisme peut soulever au sein des communautés ?

La participation est libre, mais l'inscription est nécessaire, via le formulaire à ce lien : <https://forms.office.com/e/wNRntzPxqw>
date limite 20 octobre

Le lien pour assister en distanciel (via Zoom) sera envoyé aux inscrits avant l'événement.

Pour toute information complémentaire, merci d'envoyer un mail à : Chaire-UNESCO-TOURISME@univ-paris1.fr